

Pierre-Yves GAHDOUN

Né le 28 février 1976 à Saint-Martin-d'Hères (Isère)

Professeur des Universités, agrégé de droit public

Directeur du CERCOP

Membre du Conseil National des Universités

PARCOURS UNIVERSITAIRE

2001 : DEA Droit public général. Faculté de droit de Montpellier.

2006 : Grade de docteur en droit.

Titre de la thèse : *La liberté contractuelle dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel.*

Date et lieu de soutenance : 4 décembre 2006, Université Montpellier I.

Prix de thèse de l'Académie française – Fondation Viard.

Prix de thèse Dalloz.

2007 : Concours de recrutement à la maîtrise de conférences.

Maître de conférences à l'Université Montpellier I.

2008 : Concours national d'agrégation de droit public.

Professeur de droit public à l'Université Lyon III – Jean Moulin.

2010 : Professeur de droit public à l'Université Montpellier I.

2019 : Élection au Conseil National des Universités (Section 02).

DOMAINES DE RECHERCHE

Droit constitutionnel – Droit économique – Droit des libertés fondamentales.

PUBLICATIONS RÉCENTES (5 dernières années)

I. OUVRAGES INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

A. Ouvrages :

1. *Droit constitutionnel de l'économie*, LexisNexis, 2023.
2. *Droit du contentieux constitutionnel*, avec D. Rousseau et J. Bonnet, Précis Domat, LGDJ, 11^e éd. 2016 (866 p.), 12^e éd. 2020 (1037 p.), 13^e éd. 2023 (1090 p.).

B. Directions d'ouvrage :

3. *Représentation et gouvernement, Quels modèles électoraux ?* avec S. Mouton, P. Esplugas-Labatut, J. Arlettaz et J. Bonnet, Marre et Martin, 2022, 270 p.
4. *QPC et économie*, avec G. Clamour, en ligne sur le site internet du Conseil constitutionnel, 2020, 486 p.
5. *Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs*, avec J. Arlettaz et J. Bonnet, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2020, 192 p.

II. FASCICULE, RÉPERTOIRE

6. « Liberté contractuelle », *JurisClasseur Civil Code*, Fasc. 20, 1^{re} éd. 2009 (21 p.), 2^e éd. 2020 (104 p., 320 000 signes).
7. « Commerce et industrie », avec G. Clamour, *Encyclopédie juridique Dalloz, Répertoire de droit commercial*, 2019 (121 p., 370 000 signes).

III. PRÉFACES

8. Préface à Herinjara Yannick Rajaonson, avec A. Viala, *Le principe de responsabilité dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel*, LGDJ, 2024, Bibliothèque constitutionnelle et de science politique, Prix des thèses du Conseil constitutionnel, 511 p.
9. Préface à Ferdi Youta, avec M. Ubaud-Bergeron, *L'ordre public contractuel en droit administratif*, Dalloz 2024, Nouvelle bibliothèque des thèses, 554 p.
10. Préface à Caroline Gilles, *Le Conseil constitutionnel et la commande publique*, LGDJ Lextenso, 2024, Bibliothèque constitutionnelle et de science politique, 446 p.

IV. ARTICLES, CONTRIBUTIONS, ÉTUDES, CHRONIQUES

A. Articles de revues

11. « Les entreprises sont-elles un objet d'étude du droit constitutionnel ? », *Revue du droit public de l'économie*, à paraître.
12. « Constitution sociale et démocratie économique. Petit dialogue virtuel entre Maurice Hauriou et Georges Vedel », *Questions constitutionnelles*, 2025, <https://hal.science/hal-04970470>
13. « Existe-t-il une obligation de neutralité économique des juges ? », *RFD&*, 2024, n° 04, p. 62.
14. « Existe-t-il un principe constitutionnel de longévité ? », *Questions constitutionnelles*, octobre 2023.
15. « QPC et économie. Note de synthèse », *Titre VII*, n° spécial *QPC 2020, Les dix ans de la question citoyenne*, octobre 2020.

B. Articles d'ouvrages

16. « Conservatisme économique et conservatisme juridique », in *Conservatisme économique et conservatisme juridique. Statu quo ?* dir. J. Arlettaz, Marre et Martin, 2025.
17. « Si la crise de 1929 n'avait pas eu lieu... », in A. Vidal-Naquet (dir.), *Petites et grandes chroniques en droit public*, PUAM, à paraître, <https://hal.science/hal-04970500>

18. « La recevabilité des QPC électORALES », in *Représentation et gouvernement, Quels modèles électORAUX ?* avec S. Mouton, P. Esplugas-Labatut, J. Arlettaz et J. Bonne, Marre et Martin, 2022.
19. « Introduction », in *QPC et économie, en ligne sur le site internet du Conseil constitutionnel*, dir. P.-Y. Gahdoun et G. Clamour, 2020.
20. « Pour la suppression des commentaires », in *Mélanges en l'honneur de Dominique Rousseau*, Lextenso, 2020, p. 97.
21. « Le juge judiciaire et la question prioritaire de constitutionnalité », in *Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs*, dir. J. Arlettaz, J. Bonnet et P.-Y. Gahdoun, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, 2020.

C. Commentaires de jurisprudence

22. « Qu'attendre du Conseil constitutionnel en matière de procédure contentieuse ? », avec Julien Bonnet, *AJDA* 2025, p. 948
23. « L'art de l'esquive, A propos de la décision du Conseil constitutionnel n° 2023-863 DC du 25 janvier 2024 », avec Julien Bonnet, *AJDA*, avril 2024.
24. « La consécration d'un principe constitutionnel d'indemnisation des chômeurs : innovation ou révolution ? À propos de la décision n° 2022-844 DC du 15 décembre 2022 », *RDLF*, janvier 2023, en ligne.
25. « Victoire en demi-teinte pour la liberté contractuelle, Note sous Conseil constitutionnel, décision n° 2021-968 QPC du 11 février 2022 », *AJDA*, 2022, p. 1049.
26. « QPC et concession des droits de place : quelques réflexions à propos de l'arrêt de la Cour de cassation du 11 mars 2021 », avec M. Ubaud-Bergeron, *Contrats et marchés publics*, n° 6, juin 2021.
27. « La déconstruction des libertés universitaires par le Conseil constitutionnel. *À propos de la décision n° 2020-810 DC du 21 décembre 2020, Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur* » (Dossier consacré à la LPR), avec J. Bonnet, *AJDA*, n°10, 2021, p.13.
28. « Première QPC pour le droit de la commande publique : une occasion manquée ? Note sous Conseil constitutionnel, *Décision n° 2020-857 QPC du 2 octobre 2020, Société Bâtiment mayennais* », avec M. Ubaud-Bergeron, *RFDA*, n° 1, 03/2021.
29. « Le Conseil constitutionnel déclare la guerre aux interprétations supranationales de la loi. Note sous Conseil constitutionnel, *Décision n°2020-858/859 QPC du 2 octobre 2020* », avec J. Bonnet, *AJDA*, 2020, p. 2158.

D. Chroniques

- Chronique semestrielle de droit public aux *Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, puis *Titre VII*, depuis 2014.
- Chronique annuelle de jurisprudence constitutionnelle à la RDP, puis *Questions constitutionnelles*, depuis 2008.

RESPONSABILITÉS ÉDITORIALES

- Codirecteur de la revue *Questions Constitutionnelles*.

- Responsable de la Chronique de jurisprudence constitutionnelle à la *Revue Questions Constitutionnelles* (avec D. Rousseau et J. Bonnet).
- Responsable de la Chronique de droit public à la revue *Titre VII* du Conseil constitutionnel.

RESPONSABILITÉS ACADEMIQUES

Directeur du Centre d'Études et de Recherches Comparatives Constitutionnelles et Politiques (CERCOP) de la Faculté de droit et science politique de Montpellier.

Membre élu du Conseil National des Universités (Section 02)